

LAON

N° 113
SEPTEMBRE/OCTOBRE 2017



CULTURE p.15

Saison culturelle 2017/18



ACTUALITÉ p.11

La vidéo protection



HISTOIRE p.18

Le monument
des trois instituteurs



RENTRÉE 2017

ÊTRE AMBITIEUX
POUR NOS ENFANTS

DOSSIER p. 4 à 8

AGENDA

DU 7 SEPT. AU 20 OCTOBRE
29^{ÈME} FESTIVAL DE LAON

VENDREDI 8 SEPT. 10^H À 18^H
PORTES OUVERTES
FOYER-RÉSIDENTE BASSELET
60 rue Léon Nanquette

DIMANCHE 10 SEPT. À 17^H
CONCERT D'ORGUE
PAR LIDIA KSIAZKIEWICZ
Cathédrale de Laon

MARDI 12 SEPT. DE 10^H À 17^H
COLLECTE DE SANG
Maison pour Tous «Le Triangle»

VENDREDI 15 SEPT. DE 15^H À 19^H
MARCHÉ DES PRODUITS
DU TERROIR
Cloître de l'abbaye Saint-Martin

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
10H MOB
Terrain de manœuvre La Neuville

**SAMEDI 16
& DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
Cité médiévale

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
FOL'CAR DE LAON
Circuit Detres

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
TOURNOI INTERNATIONAL DE RUGBY
CENTENAIRE
DU CHEMIN DES DAMES
Complexe sportif Levindrey –
Terrain Lecat

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
COURSES HIPPIQUES
Hippodrome de Laon

DIMANCHE 17 SEPT. À 18^H
CÉLÉBRATION DE SAINTE SALABERGE
Place de l'église d'Ardon

DU 22 AU 24 SEPTEMBRE
SALON DE L'HABITAT
ET DE L'IMMOBILIER
Boulodrome

DIMANCHE 24 SEPT. DE 7^H À 18^H
BROCANTE DE LA CITÉ MÉDIÉVALE
Rue Saint-Jean – Rue du Bourg –
Rue Châtelaine – Place du Marché
aux Herbes

LUNDI 25 SEPTEMBRE À 13^H30
CONCOURS DE BELOTE
Centre social «Le Triangle»

MERCREDI 27 SEPT. À 13^H30
SENTEZ-VOUS SPORT
Palais des sports

SAMEDI 30 SEPT. À 16^H30
LES CHATS NOIRS - Jazz
Médiathèque Montreuil

SAMEDI 7 OCTOBRE À 11^H
LA PETITE CASSEROLE D'ANATOLE -
Jeune public
Maison des Arts et Loisirs

SAMEDI 7 OCTOBRE
CIRCUIT DES REMPARTS
Cité médiévale

SAMEDI 7 OCTOBRE À 19^H
LOTO
ASSOCIATION FABIEN CAMUS
Gymnase du Bois de Breuil

DIMANCHE 8 OCTOBRE
BROCANTE " SOS CHATS ERRANTS "
Maison des associations - Grande
salle

DIMANCHE 8 OCTOBRE
BROCANTE " QT-CH-MR PÉTANQUE "
Boulodrome

MARDI 10 OCTOBRE À 20^H30
FESTIVAL « C'EST COMME ÇA ! »
Danse, chorégraphies
Maison des Arts et Loisirs

JEUDI 12 OCTOBRE À 20^H30
LA FAMILLE (DE MARTINE) EXPLIQUÉE
AUX GENS
Conférence burlesque et musicale
Maison des Arts et Loisirs

SAMEDI 14 OCTOBRE À 10^H30
SÉANCES BÉBÉ BOUQUINE (0-3 ANS)
Médiathèque Brassens

SAMEDI 14 OCTOBRE À 15^H
SÉANCES AMUZ'MÔME
Nouveauté 2017-2018
pour les 5-7 ans
Médiathèque Brassens,

**SAMEDI 14 OCTOBRE À 10^H30
MERCREDI 18 OCTOBRE À 16^H**
LA RONDE DES COULEURS - Cinéma
Maison des Arts et Loisirs

DIMANCHE 15 OCTOBRE
COURSES HIPPIQUES
Hippodrome de Laon

MARDI 17 OCTOBRE À 20^H30
UNE JOURNÉE CHEZ MA MÈRE
Théâtre, humour, de et avec
Charlotte de Turkheim
Maison des Arts et Loisirs

VENDREDI 20 OCT. DE 15^H À 19^H
MARCHÉ DES PRODUITS DU TERROIR
Cloître de l'abbaye Saint-Martin

VENDREDI 20 OCT. À 20^H30
IGIT - Concert (musiques actuelles)
Maison des Arts et Loisirs

SAMEDI 21 OCTOBRE À 10^H
FORUM DES ASSOCIATIONS
DU GRAND LAONNOIS
Maison des Arts et Loisirs et ESCAL

SAMEDI 21 OCTOBRE À 10^H30
CROQ'HISTOIRES (3-5 ANS)
Médiathèque Brassens

MARDI 31 OCTOBRE
SOIRÉE HALLOWEEN
Gymnase Breuil

MERCREDI 8 NOVEMBRE À 15^H
SUR LA CORDE RAIDE - Jeune public
Maison des Arts et Loisirs

SOMMAIRE

P. 4 À 8

RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

P. 9

LES AMÉNAGEMENTS DE
SEPTEMBRE-OCTOBRE

P. 10

SPORTS :

50 ANS DU HAND-BALL LAONNOIS
SENTEZ-VOUS SPORTS

P. 11, 12 & 13

ACTUALITÉS

LA VIDÉO PROTECTION
FORUM DES ASSOCIATIONS

RETOUR EN IMAGES :

COULEURS D'ÉTÉ

RÉVISION DU PLAN

LOCAL D'URBANISME

P. 13

COMMERCE

P. 14 & 15

CULTURE :

SAISON CULTURELLE 2017/2018

FESTIVAL DE MUSIQUE DE LAON

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2017

P. 16 & 17

TRIBUNES D'EXPRESSION

P. 18 & 19

HISTOIRE DE LAON :

LE MONUMENT

DES TROIS INSTITUTEURS

En utilisant CyclusPrint plutôt qu'un papier non recyclé, notre impact environnemental est réduit de :



1 913 kg de matières envoyées en décharge



384 kg de CO₂



3 841 km parcourus en voiture européenne moyenne



60 118 litres d'eau



5 344 kWh d'énergie



3 108 kg de bois

1 913 kg de matières envoyées en décharge, 384 kg de CO₂, 3 841 km parcourus en voiture européenne moyenne, 60 118 litres d'eau, 5 344 kWh d'énergie, 3 108 kg de bois.



Sources : L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges). Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.



La période estivale a été particulièrement riche dans notre ville qui se pose aujourd'hui comme une des plus dynamiques de notre région avec des événements qui sont devenus des incontournables. Laon rivalise aujourd'hui avec des villes de tailles supérieures dans ce domaine.

ÉDITO

PAR **ANTOINE LEFÈVRE**
SÉNATEUR - MAIRE DE LAON

La période estivale a été particulièrement riche dans notre ville qui se pose aujourd'hui comme une des plus dynamiques de notre région avec des événements qui sont devenus des incontournables. Laon rivalise aujourd'hui avec des villes de tailles supérieures dans ce domaine.

La première édition en 2015 du #grandlive, organisé avec notre partenaire Contact FM avait rassemblé 10000 personnes. Cette année un record d'affluence a été battu avec 18000 spectateurs présents pour accueillir Black M ou Loïc Nottet, certains ayant même fait plusieurs centaines de kilomètres pour ce concert.

En août c'est le spectacle son et lumière « Couleurs d'été » qui a de nouveau sublimé la Cathédrale avec un spectacle coloré et surprenant pour ses 10 ans d'existence. Celui-ci est devenu une référence en matière de projection et de mapping 3D avec des technologies toujours plus pointues.

Enfin « Les terrasses de l'été » organisées en lien avec les bars, brasseries et restaurants de la rue Saint Jean, devenues piétonnes chaque samedi de juillet et d'août ont apporté à la cité médiévale un côté festif et convivial salué par les touristes et les nombreux clients.

Je tiens d'ailleurs à féliciter les services de la ville ainsi que les forces de l'ordre pour l'organisation sans faille de ces différentes manifestations dans un environnement de plus en plus contraint, notamment en matière de sécurité.

Après cet été particulièrement riche et dense se profile la rentrée pour les 2500 enfants qui fréquentent les écoles de notre ville. En lisant ce numéro d'Elan vous découvrirez que nous faisons le maximum pour les accueillir dans les meilleures

conditions et permettre à chacun d'entre-eux de s'épanouir et d'avoir la chance de réussir.

Cette année 400 000 euros ont été investis pour moderniser les établissements avec un effort particulier sur le plan informatique.

La rentrée peut également passer par le sport. Notre ville est particulièrement bien dotée en termes de disciplines proposées et d'équipements. La ville soutient d'ailleurs l'opération « Sentez vous sport » qui se déroulera au Palais des Sports le mercredi 27 septembre.

L'été fini, il reste encore de nombreuses raisons de bouger, se cultiver et profiter des atouts de notre ville notamment lors des journées du patrimoine.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

ELAN

Journal Municipal de la Ville de LAON
Directeur de publication : Antoine LEFÈVRE
Rédacteur en chef : David VITU
Photographies : Grégory LEMOINE et Jérôme DUFRENOY
Impression : Imprimerie de Champagne - Tirage : 16 000 ex
Distribution : Adrexo
ISSN : 12 79 - 38 76 - Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 1999
Service communication
Tél. 03 23 22 85 30 - Fax 03 23 22 85 35
contact@ville-laon.fr

SUIVEZ-NOUS SUR **LAON.FR**





RENTRÉE 2017-2018

ÊTRE AMBITIEUX POUR NOS ENFANTS

Les enfants doivent pouvoir apprendre dans les meilleures conditions, mais aussi grandir, s'épanouir et découvrir le monde qui les entoure. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Laon a fait de la réussite éducative une de ses priorités. Depuis 2002, un Projet Éducatif Global pour « Bien grandir à Laon », est en place.

L'ÉCOLE À LAON EN QUELQUES CHIFFRES

770 000€

D'INVESTISSEMENT EN 2017

750 ENFANTS

BÉNÉFICIENT CHAQUE ANNÉE
D'UN PROJET À VOCATION
CULTURELLE ET ARTISTIQUE

115 ENFANTS ET JEUNES

ONT BÉNÉFICIÉ EN 2016/2017
D'UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

1000 ENFANTS

INSCRITS AUX NOUVELLES
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EN
2016/2017.

120 000

REPAS CUISINÉS ET SERVIS
CHAQUE ANNÉE

150 AGENTS

TRAVAILLANT AU QUOTIDIEN
AU CÔTÉ DES ENFANTS

18 ÉCOLES

8 ÉCOLES MATERNELLES
6 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
3 ÉCOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES
1 GROUPE SCOLAIRE

2500

ENFANTS SCOLARISÉS
900 EN MATERNELLES
1600 EN ÉLÉMENTAIRES





3 QUESTIONS À **NICOLE GIRARD**
MAIRE-ADJOINT,
CHARGÉE DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION-JEUNESSE

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS POUR CETTE RENTRÉE 2017?

Comme à chaque rentrée, le nombre de classes évolue sur la ville. Cette année, de nouvelles classes ouvrent pour mettre en œuvre la mesure du gouvernement visant à dédoubler les classes de CP dans certains quartiers (Champagne-Moulin Roux et Cité à Laon). Ces ouvertures permettent à certaines classes d'accueillir, comme le veut le dispositif, seulement 12 élèves.

Outre certaines rénovations de salles de classe ou de lieux de vie, l'aménagement majeur mené par la ville, cet été, concernait la mise en place de nouveaux équipements informatiques, en adéquation avec les technologies modernes. Le plan numérique de la ville de Laon prévoit en outre, la mise en place de tableaux interactifs de nouvelle génération : Le SpeechyTouch - Tablette géante totalement autonome. L'autre grand sujet de l'été concerne l'organisation de la semaine scolaire qui demeure inchangée pour 2017/2018. Sur cette question, nous avons souhaité prendre le temps d'une concertation qui tiendra compte des attentes et des besoins des enfants, des parents et des professionnels qui gravitent autour de l'école.

La Ville a fait le choix de tenir son rôle d'acteur éducatif au côté des parents et de l'école en améliorant le cadre de vie des enfants lorsqu'ils sont à l'école et en accompagnant les projets des enseignants lorsque cela est possible.

QUELLE EST VOTRE STRATÉGIE POUR LA RÉUSSITE DE NOS ENFANTS?

Permettre aux plus jeunes de devenir les citoyens éclairés est une volonté municipale qui a été formalisée dès 2002 avec le Projet Éducatif Global. Celui-ci formalise notre politique éducative, son axe de développement, ses partenariats et notre investissement dans différents dispositifs (Contrat de ville et le Programme de réussite éducative contractualisés avec l'État, le Contrat local d'éducation artistique contractualisé avec la DRAC des Hauts de France et l'éducation nationale, le Contrat Enfance et Jeunesse signé avec la CAF de l'Aisne...). Il nous permet de bénéficier de moyens supplémentaires pour accompagner les familles et l'école

tout en assurant des interventions de qualité auprès des enfants.

Notre action au service des enfants et des familles est établie en concertation avec l'éducation nationale, les acteurs institutionnels (les services de l'État, le Conseil départemental, la CAF...), les associations, les parents d'élèves. Au niveau de la réforme de la semaine scolaire, ce fonctionnement a permis d'aboutir à un document cadre sur la période 2014 à 2016 : le Projet Éducatif de Territoire (PEdT). Ces orientations ont d'ailleurs été renouvelées pour 2017/2018. Pour garantir une semaine scolaire harmonieuse au niveau du rythme des enfants, la ville de Laon a également réalisé les investissements nécessaires

en personnel et en formation afin d'accroître la complémentarité de l'offre municipale avec l'organisation de l'éducation nationale. Les activités et les projets proposés dans le cadre des nouvelles activités périscolaires et des accueils de loisirs répondent à des critères concertés. Nous demeurons vigilants sur la qualité de ce qui est proposé et mis en place sur les temps gérés par la ville de LAON.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

La ville a fait le choix de tenir son rôle d'acteur éducatif aux côtés des parents et de l'école en améliorant le cadre de vie des enfants lorsqu'ils sont à l'école et en accompagnant les projets des enseignants lorsque cela est possible. Cette démarche se poursuit avec la recherche d'une qualité toujours accrue de l'accueil des enfants sur les temps pris en charge par la municipalité. Malgré un contexte difficile pour les collectivités, nous ne voulons pas abandonner tout ce qui a été entrepris depuis 2002. Concrètement, la ville poursuivra donc son plan numérique (informatique et robotique) d'envergure et continuera à privilégier les interventions culturelles, artistiques ou sportives dans les écoles et les structures municipales. Les travaux de modernisation et les soutiens pédagogiques se poursuivront. A plus court terme, le maintien, la refonte ou l'évolution de l'organisation horaire de la semaine scolaire va à nouveau se poser. Une nouvelle concertation avec nos partenaires, avec comme fil conducteur la réussite et l'épanouissement des écoliers laonnois, sera lancée en 2017/2018 pour définir les horaires des écoles laonnoises.





LE PLAN NUMÉRIQUE PRÉPARER LES ENFANTS AU FUTUR

Lorsque l'on parle de numérique à l'école, il faut prendre en compte toutes ses composantes : l'informatique, la robotique, la programmation, internet, l'équipement matériel, la pédagogie... Le numérique fait partie intégrante de notre société et sa maîtrise devient de plus en plus déterminante. Face au flux important d'informations auxquels sont confrontés les enfants sur internet, il convient de les sensibiliser et de les éduquer à la bonne utilisation de cet outil.

La Ville de Laon investit pour permettre une égalité d'accès aux usages numériques, outils d'éducation et d'apprentissages et favoriser l'égalité des chances de chacun dans ce domaine.

280 000 euros permettront de renouveler le parc informatique sur trois ans afin de rester en adéquation avec les dernières évolutions technologiques.

Différentes expérimentations ont été mises en place en 2016/2017 en lien avec nos partenaires dont l'éducation nationale.

- Utilisation d'un ENT et amélioration des équipements

- Prêt d'une des quatre malles robotiques disponibles sur une période de vacances à vacances pour les écoles maternelles et élémentaires le souhaitant, afin d'apprendre le codage de manière ludique comme cela est prévu dans les nouveaux programmes.

- Atelier périscolaire de robotique fonctionnant à l'année à l'école élémentaire La Fontaine

- Projet en direction des parents et des enfants autour de la bonne gestion des écrans tactiles dans trois écoles (Breuil, Delaunay et La Fontaine) avec l'aide de Canopé, du CII de l'Aisne et de Olivier DURIS, psychologue-clinicien spécialisé dans la question des écrans (suivi en 2016-2017 par 63 adultes et 47 enfants).

En 2017/2018, ces actions se poursuivent. Le prêt d'une mallette, de 15 tablettes et d'un vidéo-projecteur pour les écoles élémentaires compléteront ce dispositif

GLOSSAIRE

ENT

L'Espace ou Environnement numérique de travail est un dispositif permettant de fournir aux enseignants, aux élèves et aux parents un ensemble de ressources et de services en ligne liés à la vie scolaire.

LA MALLETTE ROBOTIQUE

Les malles comprennent des robots Bee-bot et/ou Thymio 2. Ces robots possèdent des fonctionnalités de programmation (déplacements, comportement, ...). Ils permettent aux enfants d'acquérir les connaissances liées aux mathématiques, aux sciences et aux nouvelles technologies. Sa finalité éducative réside aussi pour les élèves dans la planification, l'esprit critique, le travail collaboratif, la confiance en soi, ...

L'ATELIER PÉRISCOLAIRE ROBOTIQUE

A raison d'une heure par semaine en dehors des vacances scolaires, un groupe d'enfants est pris en charge par un animateur robotique afin de construire leur propre robot et participer au challenge robotique du lycée Méchain.

DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR 2017

Cinq écoles pilotes - Ile de France élémentaire, Gilbert Lobjois primaire, Anatole France maternelle, Louise Maccault maternelle, Ardon primaire - bénéficient à l'heure actuelle du dispositif prévu dans le plan numérique de la Ville de Laon. 110 000 € ont été investis en 2017 pour l'acquisition de :

3

Ordinateurs portables et vidéos projecteurs pour les écoles maternelles

64

Postes informatiques pour les enfants

14

TABLEAUX INTERACTIFS

22

Postes informatiques pour les enseignants

27

Tablettes numériques Pour les écoles



LE TEMPS DU MIDI, BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE RESTAURATION

Le temps du midi doit permettre aux enfants de se restaurer et de se détendre entre deux temps de classe :

- Un repas de qualité correspondant à leurs besoins et privilégiant les productions locales.

Depuis 2016 des repas à thème sont organisés une à deux fois par mois en lien avec les équipes d'animation de la pause méridienne. Les enfants s'investissent avec leurs animateurs dans les décors, les activités autour du thème (les Iles, le Far-West, ...) tandis que les équipes de la cuisine centrale privilégient les nouvelles saveurs et les nouveaux goûts, la variété des aliments, ...

Pour promouvoir une bonne alimentation, il faut faire prendre conscience aux enfants, qu'au-delà d'être une nécessité physique, le repas peut aussi être une source de plaisir et de lien social.

LA VILLE DE LAON MET EN PLACE PLUSIEURS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Ce projet se fixe quatre grands objectifs :

- Favoriser la réussite éducative de tous en réduisant les inégalités;
- Assurer la cohérence et la qualité de l'offre éducative sur tous les temps de l'enfant;
- Renforcer la continuité éducative en direction des adolescents;
- Créer les conditions de l'exercice de la citoyenneté.

Le PEdt a été prolongé jusqu'en 2018 lors du conseil municipal du 26 juin 2017 après consultation du Comité de pilotage.

LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Le Contrat local d'éducation artistique (CLEA), qui intègre les orientations du Projet éducatif Global, a pour but de favoriser l'émergence de projets, permettant à l'enfant, tout au long de sa scolarité, de bénéficier d'une éducation culturelle, artistique et scientifique. Il conforte les efforts de la Ville de Laon, de l'éducation nationale et de la direction régionale des affaires culturelles de Picardie, pour la prise en compte de cette dimension dans l'éducation générale des enfants.

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

Ce dispositif assure un suivi personnalisé des enfants et adolescents de 5 à 16 ans rencontrant certaines difficultés pouvant freiner l'apprentissage scolaire. Avec l'aide de leurs parents et de partenaires, la ville de Laon propose une aide sous la forme d'un parcours dans le



domaine de la scolarité, du bien-être, de la santé, des relations aux autres. Les actions proposées sont variées et adaptées.

Elles concernent tous les aspects de la vie de l'enfant et des jeunes adolescents, comme :

- L'aide aux devoirs, les clubs coup de pouce, ...
- L'ouverture à des pratiques culturelles, sportives et éducatives pour favoriser son épanouissement;
- L'aide à l'accès aux soins et aux loisirs;
- L'accompagnement individuel, la lutte contre le décrochage scolaire;
- La médiation dans le dialogue parents/école, ...

UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'APPRENTISSAGE

VALORISATION ET MODERNISATION DES ÉCOLES

La Ville de Laon profite des vacances pour réaliser dans ses écoles de nombreux travaux de modernisation. Cette année 690 000 euros seront investis dont 50 000 euros concernent le renouvellement du mobilier et des équipements de sécurité. Le Conseil départemental est partenaire de la ville et participe au financement de ces travaux à hauteur de 240 000 euros.

PRIMAIRE ARDON

Réfection complète de l'espace dortoir-garderie

- Création de faux-plafonds acoustiques avec isolation
- Modification des installations électriques, remplacement des luminaires avec système de détection de présence et gestion de la luminosité
- Mise en peinture
- Remplacement des revêtements de sols souples
- Pose de carrelage, faïence et plinthes dans 2 salles
- Création de nouveaux sanitaires et rénovation complète du bâtiment annexe, reprise des façades et des salles.
- Création d'une rampe extérieure dans la cour des maternelles
- Installation de la visiophonie
- Requalification des bancs et jardinières de la cours élémentaire.

MATERNELLE HÉLÈNE BOUCHER

- Travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture

MATERNELLE ÎLE-DE-FRANCE

- Réfection de la couverture en ardoises naturelles
- Reprise des sols en résine (salle d'évolution)
- Installation de la visiophonie

ÉLÉMENTAIRE ÎLE-DE-FRANCE

- Réfection des peintures du couloir au 2^{ème} étage
- Installation de nouveaux plafonniers LED
- Pose d'une clôture pare-ballon (4 m de haut) dans la cour
- Installation de la visiophonie

ÉLÉMENTAIRE LOUISE MACAULT

- Réfection de deux cages d'escaliers
- Occultations intérieures et extérieures des pavés de verre des pignons
- Création de faux-plafonds acoustiques et isolants

- Mise en peinture
- Installation d'éclairages à détection
- Reprise de sols souples dans quatre salles
- Installation de 3 portes coupe-feu
- Installation de la visiophonie

MATERNELLE LOUISE MACAULT

- Création d'un abri à vélos dans la cour
- Réfection « des caches moineaux »
- Remplacement de la « porte d'entrée » de l'école

Réfection complète de 3 salles

- Modification des installations électriques, remplacement des luminaires avec système de détection de présence et de gestion de la luminosité
- Mise en peinture
- Création de faux-plafonds acoustiques et isolants
- Création de placards dans la salle d'évolution
- Installation de la visiophonie

PRIMAIRE CHAMPFLEURY

- Réfection des peintures des grilles et volets sur la façade rue Vinchon
- Installation de la visiophonie

ÉLÉMENTAIRE ST EXUPERY

- Travaux d'habillage de la façade donnant sur la cour de récréation

ÉLÉMENTAIRE DELAUNAY

- Réfection de la faïence du restaurant scolaire
- Installation de la visiophonie

MATERNELLE KERGOMARD

- Installation de la visiophonie

ÉLÉMENTAIRE LA FONTAINE

- Réfection complète de 2 classes
- Modification des installations électriques et remplacement des luminaires
- Réfection de l'enrobé du préau

MATERNELLE LA FONTAINE

Réfection de 3 salles:

- Modification des installations électriques, création de nouveaux bandeaux électriques et remplacement des luminaires
- Mise en peintures de 2 classes

MATERNELLE ANATOLE FRANCE

- Création de rampes et reprise des seuils des portes extérieures

INFOS

INSTALLATION DE NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATIONS À DESTINATION DES PARENTS À L'EXTÉRIEUR DES ENCEINTES DANS L'ENSEMBLE DES ÉCOLES





AMÉNAGEMENT

DE SEPTEMBRE-OCTOBRE

AVENUE CHARLES DE GAULLE

Présentée dans le dernier numéros d'Élan, l'aménagement de l'entrée de ville, situé avenue Charles de Gaulle (entre le rond-point de Soltau et la rue Nicolas Appert) débutera dans les semaines à venir. Des modes de circulation douce seront créés (piéton et vélo). Cette réalisation nécessitera 6 mois de travaux.

INVESTISSEMENT : 1 500 000 €

RUE QUENT

Les trottoirs de la rue Quent vont être rénovés. Un parking sera aménagé à l'angle de la rue Turpin et de la rue Quent.

INVESTISSEMENT : 130 000 €

RUE DE MANOISE

Afin d'améliorer le cheminement des piétons au niveau du cimetière de Manoise, les trottoirs seront rénovés. De nouvelles places de stationnement seront aménagées le long des jardins ouvriers. La clôture bordant ces jardins sera reprise à cette occasion.

INVESTISSEMENT : 60 000 €

RUE DE L'ARQUEBUSE

Depuis le 8 juillet, la rue de l'Arquebuse a été complètement rénovée

16 nouvelles places de stationnement sont créées ainsi qu'un belvédère offrant un point de vue incontournable sur la cuve Saint Vincent

INVESTISSEMENT : 315 000 €

RUE PIERRE BOURDAN

Faciliter les différents modes de circulation au cœur des zones d'activités, et notamment les déplacements piétons est l'une des raisons de la rénovation des trottoirs de la rue Bourdan, située entre le rond-point Ampère et le carrefour à feux tricolore. À cette occasion, le quai de bus de cette rue sera mis aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

INVESTISSEMENT : 75 000 €

RUE ARMAND BRIMBEUF

Des travaux d'assainissement vont être réalisés afin d'améliorer l'évacuation des eaux de pluie en cas de fortes précipitations.

INVESTISSEMENT : 70 000 €

RUE AMPÈRE

La rue Ampère connaîtra dans les semaines à venir des travaux d'assainissement pluvial afin d'améliorer l'évacuation des eaux de pluie en cas de fortes précipitations.

INVESTISSEMENT : 75 000 €



LES 50 ANS DU HAND BALL LAONNOIS

Après l'US Laon en juin dernier, qui célébrait ses 70 ans, c'est au tour d'un autre club sportif emblématique de la Ville de Laon de célébrer une nouvelle décennie. Le Hand-Ball Laonnois a été créé en 1967, sous l'impulsion de Gérard DROCOURT.

Sous sa présidence et celles des autres présidents, comme Daniel BEAUFORT, Jean-Luc LELEM, Jean-Marie QUATREVAUX, le club grandit. La dernière décennie a vu le club doubler ses effectifs pour atteindre près de **300 licenciés en 2017**.

Fort de ce dynamisme, son équipe féminine accède à la Nationale 2 lors de la saison 2016-2017.

Le Hand-Ball Laonnois est un club formateur. Les performances de certains de ses joueurs ont permis d'intégrer le Pôle Espoir Féminin : Céliane LE LEM, en 2016-2017 et Pauline TELLIER - En 2017-2018. Cette même saison Margot LAPLACE a intégré le Centre d'Entrainement Régional.

Ces résultats prouvent la qualité du travail des différents entraîneurs du club, comme Jean-Luc LE LEM, Marc MEUNIER, Jean-Yves CHABLE, ou Romain QUATREVAUX et de l'ensemble des bénévoles.

Handball club laonnois

+ D'INFOS : 03 37 75 05 22 - hclcath02@gmail.com

LE CIRCUIT DES REMPARTS

Samedi 7 octobre



La FC Laon Athlétisme organise une nouvelle édition du Circuit des Remparts renommé le Saturday Night Runner. Au programme : disc-jockey, animation musicale, possibilité de s'inscrire en relais. Plus vieille course pédestre de Picardie (55^{ème} édition), le Circuit des Remparts 10km se déroule désormais à la tombée de la nuit et s'adresse aussi bien aux amateurs de chrono qu'à ceux qui souhaitent, tout simplement, se faire plaisir.

+ D'INFOS : fclaconathletisme@orange.fr

DÉCOUVREZ LE QI-GONG À LAON

Des gestes lents, amples, réguliers et fluides qui s'appuient sur votre respiration et votre souffle, voilà à quoi ressemble le Qi Gong (prononcer Tchi Kong). A l'intérieur de votre corps l'énergie circule et se renforce, l'équilibre entre le corps et l'esprit se construit, le bien-être s'installe, votre corps se détend. Les exercices de Qi Gong pour la santé utilisent des mouvements, des postures corporelles, des exercices de respiration et de mobilisation des souffles, ainsi que la concentration de l'esprit.

Le Qi Gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme. Il aide chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire, et à trouver la détente et le calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique. Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition particulière.

OÙ DÉCOUVRIR LE QI-GONG ?

ESCAL - 63 rue Sérurier

le lundi de 9^h45 - 10^h45 - 11^h45 et 17^h30 (durée : 1^h)

le samedi de 10^h à 11^h30 (durée : 1^h30)

+ D'INFOS : 03 23 23 53 77 - www.vitalqi.fr
facebook : qigong.laon

SENTEZ-VOUS SPORT

mercredi 27 septembre

Dans le cadre de l'opération nationale « Sentez-vous Sport », la Ville de LAON et ses partenaires s'associent pour proposer un après-midi consacré à la pratique physique et aux gestes de bonne santé. Cet après-midi est ouvert à tous, quel que soit son âge ou son état de santé et que l'on soit seul, en groupe ou en famille.

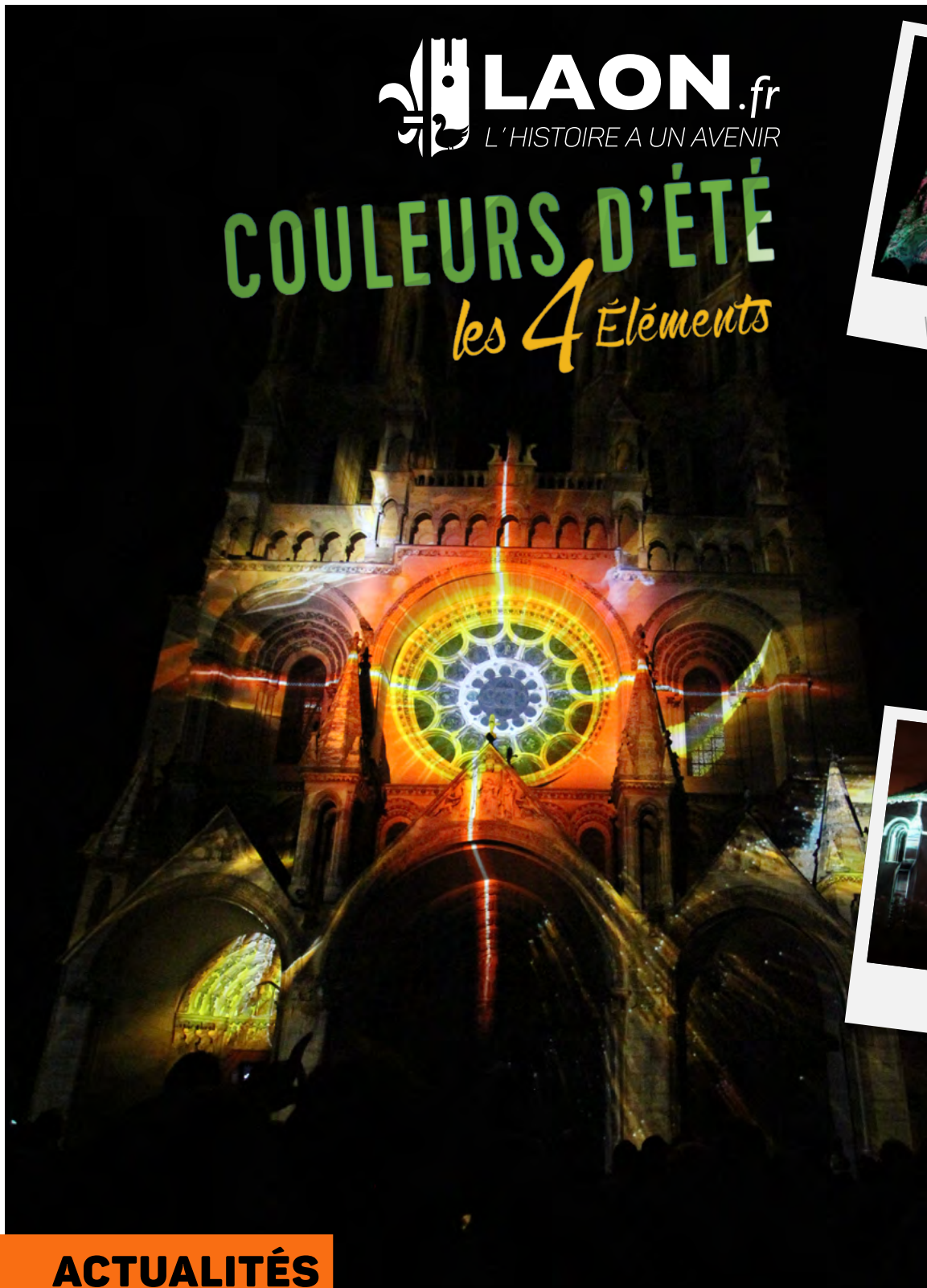
Chacun est ainsi invité au Palais des Sports de 13h30 à 17h afin de découvrir différentes disciplines sportives (basket-ball, billard, jumping fitness, tir au laser, escalade, pétanque, rugby, volleyball, ...) et des pratiques de bonne santé et de prévention grâce à des stands de jeux et d'information.

+ D'INFOS : Service des sports de la Ville de LAON
03 23 22 87 30 ou sur laon.fr



COULEURS D'ÉTÉ

les 4 Éléments



ACTUALITÉS



DES BOÎTES À LIVRES DANS LA CITÉ MÉDIÉVALE

Si vous aimez les livres, alors partagez les et offrez leurs une seconde vie. Deux boîtes à livres viennent d'être inaugurées rue Châtelaine et rue Saint-Jean. Ces boîtes implantées par la Ville de Laon visent à soutenir l'initiative du seneur de livres, Jean-Michel Hennequin.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine se dérouleront à Laon les 16 et 17 septembre 2017. C'est toujours un événement important dans une ville qui compte près de 80 Monuments Historiques. Le thème retenu cette année est «jeunesse et patrimoine». De nombreuses visites et spectacles sont prévus spécialement en faveur du jeune public. Une exposition intitulée «L'enfance de l'art» sera présentée au musée du Pays de Laon durant toute l'année scolaire.

+ PROGRAMME

sur laon.fr ou tourisme-paysdelaon.com

ACTUALITÉS

LA VIDEO PROTECTION

Dans le cadre des renforcements des moyens mis à disposition de la police, la Ville de LAON va se doter d'un système de vidéo protection moderne avec des caméras Full HD et haute sensibilité pour une vision optimale de nuit. Le début des travaux interviendra dans les semaines qui viennent et ont été confiés à la Société EIFFAGE. Les caméras seront au nombre de 15 et implantées à l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue Saint Cyr, à l'angle de la rue du Bourg et de la rue Franklin Roosevelt, Place du Général Leclerc, rue Chatelaine, Place Saint-Julien, place du Marché aux Herbes, promenade Yitzhak Rabin, place des Droits de l'Homme, place du 8 mai 1945

INVESTISSEMENT : 140 000 €

FORUM DES ASSOCIATIONS DU GRAND LAONNOIS ENVIE DE PARTICIPER ? DE S'INSCRIRE, ? DE S'ENGAGER ?

Maison des Arts et Loisirs et ESCAL samedi 21 octobre

Le Forum des associations du Grand laonnois est organisé en commun par FRANCE BENEVOLAT AISNE, le Centre Information Jeunesse de l'Aisne, Loisirs et Culture, Les jeunes citoyens entrepreneurs du Pays laonnois avec le soutien de la Ville de Laon. De nombreuses associations du territoire vous proposeront de découvrir leurs activités dans les domaines de la culture, de la santé, de la jeunesse, des loisirs, l'entraide...

Des animations musicales et de danse, rythmeront la journée. Venez les découvrir...

+ D'INFOS : 06 76 19 91 53

C'EST LA RENTRÉE À L'IUTA-APPEL

Découvrez l'IUTA-APPEL (Institut Universitaire Tous Âges Association pour le Plaisir d'Étudier à Laon) pour découvrir et apprendre dans le plaisir, l'échange et la convivialité.

L'institut Universitaire Tous Âges propose d'entreprendre ou de reprendre une activité culturelle au travers de conférence, et d'atelier...

Vous pourrez ainsi approfondir vos connaissances et trouver des informations sur l'évolution de notre société.

+ D'INFOS

Françoise DOMINGUES - 06 79 88 63 84

Martine SAVALLE - 06 81 13 30 31

DU NOUVEAU POUR LE SOUTIEN A LA PARENTALITE, AVEC FAMILLES DE L' AISNE

LE RESEAU DE PARENTALITE PARENTS ++



L'émergence des familles monoparentales représente l'évolution majeure des familles de ces trente dernières années. Elles rencontrent souvent des difficultés financières liées au fait, pour un parent, de faire face aux charges courantes avec les revenus d'une seule personne. Les parents solos sont confrontés aussi à l'épuisement, seuls pour la gestion des tâches quotidiennes et l'éducation des enfants, ajoutant la détresse à la fragilité économique.

FAMILLES DE L' AISNE, association familiale départementale agréée par l'UDAF et par l'UNAPP - Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité - lance avec ses partenaires une innovation majeure pour le soutien à la parentalité, **LE RESEAU DE PARENTALITE PARENTS ++**, espace d'entraide familiale où se croisent les initiatives des Institutions, des professionnels associatifs, des familles.

LE RESEAU DE PARENTALITE PARENTS ++ est une initiative innovante pour la reconnaissance et le renforcement du pouvoir d'agir des parents, la valorisation de leurs capacités et de leurs compétences à travers le développement de démarches d'entraide et d'organisation collective.

Accompagner les parents « solos » en leur offrant un appui au quotidien à partir de leurs besoins et de leurs ressources, c'est leur permettre de bénéficier de davantage de temps pour s'investir dans la vie sociale, professionnelle et citoyenne tout en assumant leur responsabilité parentale. En plus de participer à l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre l'isolement social et la précarité de ces parents, majoritairement des femmes, bénéficie à l'ensemble des membres de leur famille.

C'est le sens du **RESEAU DE PARENTALITE PARENTS ++** qui sera lancé en octobre 2017 à l'occasion d'une journée évenementielle au TRIANGLE à Laon.

+ D'INFOS :

familles-aisne@orange.fr

Claude Dufour, Président 06 76 19 91 53

Gwladys Kowalski animatrice parentalité 06 89 69 35 69

RÉGLEMENTATION

REVISION DU **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par délibération du 22 juin 2015, la commune de Laon a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est élaboré au regard des prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Laon (en cours de finalisation) mais aussi au regard des différentes lois d'urbanismes et environnementales.

Depuis le lancement de la procédure, la phase 1 (rapport de présentation) et la phase 2 (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ont été réalisés. Afin d'informer les habitants, une exposition itinérante a été présentée de octobre à décembre 2016.

Conformément au code de l'urbanisme le PADD a été débattu en conseil municipal.

La Commission Urbanisme de la commune, avec la contribution d'urbanistes et de paysagistes externes, étudie les orientations et élabore le dossier du PLU. Les services de l'Etat en vérifient la validité juridique à chaque étape.

Actuellement, ce groupe de travail affine jusqu'en octobre la phase 3 (orientations d'aménagement et de programmation, plan de zonage et règlement).

L'enquête publique du PLU est prévue pour le début de l'année 2018 (après 3 mois de consultation des services).

C'est lors de cette enquête que les habitants s'exprimeront sur l'intégralité du dossier qui sera disponible auprès du commissaire enquêteur.

+ **DE RENSEIGNEMENTS**

Service urbanisme réglementaire : 03 23 22 87 80



COMMERCE

NOUVELLES IMPLANTATIONS



LA SALLE À MANGER

BRASSERIE

Galerie marchande carrefour



LA BODEGA

RESTAURANT - BAR À TAPAS

27 rue Saint-Jean - 09 67 58 47 73



DESTOCKMARKET CONFISERIES

CONFISERIES - GATEAUX - GLACES

40 rue Châtelaine - 06.78.24.17.41

17-18

SAISON CULTURELLE

MAISON DES ARTS ET LOISIRS

La saison 2017-2018 s'annonce riche et étonnante, avec des figures incontournables et des talents à découvrir.

Il y aura de la comédie, *Mariage et châtimement* avec Daniel Russo et Laurent Gamelon, *Silence, on tourne*, pièce de théâtre burlesque, nommée pour le Molière de la comédie 2017, Jeanfi Janssens et Pierre Palmade.

À découvrir également : Vols en piqué, cabaret des « années folles » avec les sketches de Karl Valentin, le Chaplin allemand...

Le cycle « *Escapades* », qui au printemps, posera un regard à la fois engagé, décalé et complice sur la féminité et sur des femmes qui ont lutté pour l'égalité, en compagnie du conteur Pierre Delye ou de l'excentrique conférencière Martine Blancbaye.

La danse sera présente grâce à un partenariat avec l'Échangeur – CDC Picardie au travers des festivals C'est comme ça et Kidanse.

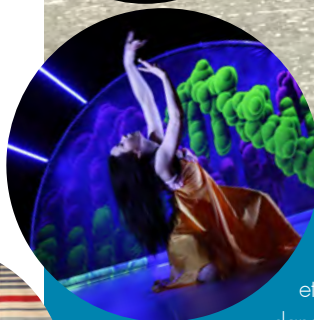
Enfin, cette saison mettra l'accent sur la création musicale actuelle dans toute sa diversité avec Igjit, Gaël Faure, Idir, Dick Annegarn, les deux nouveaux lauréats du festival québécois de Granby, ainsi que l'accueil des festivals « Haute Fréquence » (*Fishbach*) et « Voix d'Hiver » (*La Mordue, Léopoldine HH*), et enfin le rendez-vous « Cap n'Roll » au centre social CapNO juste avant l'été. Un abonnement spécifique « musiques actuelles » à tarif préférentiel sera proposé cette année.

LE JEUNE PUBLIC À L'HONNEUR

Le jeune public est à l'honneur comme chaque année avec plus d'une dizaine de spectacles, pour découvrir tous les genres :

conte, musique, marionnette, cirque, danse... La compagnie en résidence L'Esprit de la Forge présentera en particulier Le Jardinier, véritable invitation à la connivence, au partage et au dialogue entre les générations.

À la médiathèque Brassens, en prolongement des désormais traditionnels « Bébé bouquine » et « Croq'histoires », un nouveau rendez-vous mensuel sera proposé aux enfants de 5 à 7 ans.



POUR EN SAVOIR PLUS

Le programme complet de la Maison des Arts et Loisirs et de l'ensemble de activités culturelles, sera distribué dans vos boîtes aux lettres et consultable sur www.laon.fr.

Deux dates sont à retenir. Le mardi 12 septembre pour la réservation des abonnements et le mardi 19 septembre pour la réservation de billets individuels. L'achat de billets et d'abonnement est possible sur Internet sur billetterie.ville-laon.fr ou auprès de l'accueil de la Maison des Arts et Loisirs.

Renseignements et réservations :

laon.fr - billetterie.ville-laon.fr - 03 23 22 86 86





FESTIVAL DE MUSIQUE DE LAON

Véritable institution dans le monde de la musique, le Festival de Laon vous fait découvrir ou redécouvrir des œuvres variées, interprétées par des orchestres prestigieux ou novateurs. En partenariat avec la Ville de Laon, cet événement culturel trouve dans le cadre historique et la beauté architecturale de notre cité, un écrin à la mesure de sa programmation.

FESTIVAL DE LAON - ADAMA

www.festival-laon.fr - festival.laon@gmail.com - 03 23 20 87 50

Judi 7 septembre - 20h

Cathédrale de Laon

ORCHESTRE FRANÇAIS DES JEUNES

ALEXANDRA SOUMM, violon

FABIEN GABEL, direction

Hector Berlioz - Igor Stravinski

Maurice Ravel

Judi 14 Septembre - 20h

Cathédrale de Laon

ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE

SÉBASTIEN HURTAUD, violoncelle

JACQUES MERCIER, direction

Gareth Farr

Chemin des Dames

(Concerto pour violoncelle et orchestre)

Dimitri Chostakovitch

Mardi 19 Septembre - 20h - MAL

TRIO WANDERER

Vincent Coq, piano

Jean-Marc Phillips-Varjabédian, violon

Raphaël Pidoux, violoncelle

Franz Schubert

Samedi 23 Septembre - 20h

25 rue Pierre-Bourdan

ENRICO PIERANUNZI TRIO

Enrico Pieranunzi, piano

Diego Imbert, basse

André Ceccarelli, batterie

Dimanche 24 septembre - 16h - MAL

VASSILENA SERAFIMOVA,

multi-percussions, marimba

RÉMI DELANGLE, clarinette

Gabriel Fauré - Astor Piazzolla - Manuel

de Falla - Musiques d'Europe de l'Est

Samedi 30 septembre - 20h

Cathédrale de Laon

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE RADIO FRANCE

Directeur musical Mikko Franck

CHOEUR DE RADIO FRANCE

Sofi Jeannin, chef de chœur

HILA FAHIMA, soprano

JEAN-FRANÇOIS LAPOINTE, baryton

MIKKO FRANCK, direction

Gabriel Fauré - Igor Stravinski

Vendredi 6 octobre - 20h

Eglise Saint-Martin

ORCHESTRE DE PICARDIE

JULIEN HERVÉ, CLARINETTE

ARIE VAN BEEK, direction

Igor Stravinski - Danses concertantes

Pascal Zavarro - Hamelin, concerto pour

clarinette et orchestre

Wolfgang Amadeus Mozart - Symphonie

n°41 en Do majeur K.551 «Jupiter»

Vendredi 13 octobre - 20h

Cathédrale de Laon

ENSEMBLE ORCHESTRAL DE LA CITÉ

VINCENT BOUCHOT, baryton

Ensemble vocal du Conservatoire du

Pays de Laon

Direction Eric Munch

ADRIEN PERRUCHON, direction

Edith Canat de Chizy - Samuel Barber -

Franz Schubert



Lundi 25 septembre, notre conseil municipal aura un ordre du jour particulièrement important.

Monsieur LEFEVRE annoncera aux Laonnois s'il fait le choix de rester maire de Laon et président de la communauté d'agglomération ou s'il préfère son mandat de sénateur. Certains élus ont fait ce choix dès les dernières municipales pour éviter d'abandonner en cours de mandat leurs fonctions et les engagements pris à l'égard de leurs électeurs.

Tel n'a pas été le cas de notre sénateur-maire. Deux cas de figure se présentent :

- Soit il décide de mettre fin à ses fonctions parlementaires, cela n'aura que peu d'impact sur la ville : notre sénateur s'est toujours fait un point d'honneur de ne rien lui restituer de sa réserve parlementaire.

Cela permettra des économies : la voiture de fonction du maire n'ayant plus à parcourir le département.

Nous bénéficierons alors d'un maire peut-être à l'écoute des seuls Laonnois.

- Soit il décide d'abandonner ses mandats de maire et de président de communauté d'agglomération, son successeur sera-t-il tenu par les engagements de Monsieur LEFEVRE pris lors de la campagne municipale ou pouvons-nous espérer une rupture avec la politique de l'actuelle majorité municipale ?

Dans cette seconde hypothèse, nous souhaitons trouver dans le successeur de Monsieur LEFEVRE la volonté d'un véritable dialogue, la prise en compte de nos propositions, et l'écoute de nos concitoyens.

**DAMIEN DELAVENNE - CHRISTINE CAZENEUVE
SEVERINE DUPONT**

GROUPE D'OPPOSITION

"UN NOUVEAU MAIRE UN NOUVEAU SOUFFLE"

Tourisme, JO et le Laonnois

La France est la première destination touristique mondiale. En 2024, Paris accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'été.

Voilà qui doit nous amener à repenser la place du tourisme dans l'activité de notre ville. Sa localisation géographique privilégiée au cœur des grands bassins démographiques de l'Europe du Nord et sa proximité avec la capitale représentent un véritable atout.

Le tourisme est un secteur qui regroupe une grande diversité d'acteurs. C'est un formidable outil de développement local car c'est le territoire, avec ses paysages, ses équipements, sa culture et son patrimoine humain, qui constitue le support de l'activité touristique. Et un territoire «désirable» pour les visiteurs est avant tout un territoire de qualité pour ses habitants. Aménagement du territoire, attractivité et tourisme sont donc profondément liés.

Mais la richesse d'un patrimoine ne suffit pas à assurer le succès du secteur touristique en l'absence d'une politique déterminée et adaptée aux besoins du marché. Si Laon dispose d'attraits non négligeables, il est clair que notre agglomération n'est pas encore dotée des infrastructures à la hauteur de ses capacités. Le secteur reste lourdement pénalisé par des problèmes tels que le foncier, la fiscalité et le financement.

Il faut y réfléchir et agir rapidement pour, à l'avenir, tirer tous les bénéfices d'une industrie motrice, porteuse d'une profonde dynamique de croissance économique et sociale.

AUDE BONO - MARIE SOLLER

GROUPE INDÉPENDANT

"AIMER LAON"

Quelle avenir pour les collectivités locales ?

Le Président Macron et sa majorité ont décidé de baisser de 13 milliards les dotations de l'Etat aux collectivités locales. Cette baisse, énorme, fait suite aux 11 milliards de baisse du Mandat Hollande / Macron.

Dans ces conditions, comment faire vivre nos communes et notre ville de Laon. Les investissements, les services publics et les initiatives locales de développement vont être terriblement impactés si ces mesures ultras austéritaires se concrétisent. Quelle sens aura encore la démocratie locale si au moment des débats d'orientations budgétaires, il n'y a justement plus rien à débattre ?

Car dans les faits, les citoyens n'auront plus rien à attendre de leur commune désormais sans ressource. D'autant plus, si la remise en cause annoncée de la taxe d'habitation se confirme. Cette promesse de campagne hautement démagogique est un marqueur fort du mépris exprimé par le président et sa majorité à l'endroit des collectivités locales. L'activité économique du Laonnois va payer le prix de cette politique ultra libérale, l'investissement public y est prépondérant et nous savons que 70 % de cet investissement est issu des collectivités locales. Les collectivités locales et notamment les communes sont un maillon essentiel à fois fois de notre démocratie et du modèle économique et social Français.

En septembre, l'heure sera donc à la mobilisation, pour faire échec à cette politique de casse sans précédent promise par le gouvernement et ceux qui dans la majorité parlementaire lèvent docilement la main pour valider sans le moindre débat toutes les injections présidentielles.

Dés le 12 septembre nous serons donc aux côtés de ceux qui luttent, pour faire de la réponse aux besoins humains, la nouvelle finalité des politiques publiques.

YAN RUDER - FAWAZ KARIMET - HERVÉ TELLIER

GROUPE D'OPPOSITION "LA GAUCHE LAONNOISE"



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

La rentrée ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour les collectivités territoriales. Le gouvernement a en effet confirmé qu'il baisserait les dotations financières pour l'ensemble des communes. A ce manque à gagner pour notre ville s'ajoute une incertitude, celle de la compensation des revenus provenant de la taxe d'habitation.

À Laon, malgré ces embûches budgétaires, nous continuerons à faire le nécessaire pour que les engagements que nous avons pris auprès des habitants soient tenus. Nous maintiendrons ainsi la baisse des impôts de 5,5 % pour 2018. Idem pour la baisse du prix de l'eau de 9 % et la suppression du stationnement payant dès le 1^{er} janvier prochain. Parallèlement, la qualité et la quantité des services à la population seront assurées, avec une vigilance particulière concernant le soutien au mouvement associatif.

À chaque fois que l'occasion nous sera donnée, nous aurons par ailleurs à cœur d'alerter les instances nationales sur notre situation. Nous leur rappellerons que nos territoires éloignés des grandes métropoles méritent qu'une attention particulière leur soit portée. Emploi, sécurité, transports, santé, éducation, politique de la ville, logement, téléphonie mobile, couverture numérique... Les sujets relevant de la responsabilité de l'Etat ne manquent pas. A ce titre, nous partageons et soutenons la démarche de Nicolas Fricoteaux, président du Conseil Départemental qui, au-delà d'un simple cri d'alarme, a adressé au Président de la République une liste de 25 propositions concrètes afin de soutenir notre département. Car soyons clairs : la baisse des revenus des collectivités ne pourra être admise que si des engagements forts sont mis en œuvre à l'échelon national. L'objectif est d'améliorer le quotidien de l'ensemble des Français. Pour y parvenir, Etat et collectivités locales doivent prendre leur part.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

PERMANENCES DES ÉLUS



CITÉ MÉDIÉVALE

MARIE-FRANCE DOYEZ

Samedi 9 septembre - 11^h à 12^h

HÔTEL DE VILLE



QUARTIER CHAMPAGNE

FRANÇOISE CATILLON

Mercredi 6 septembre - 14^h30 à 16^h30

MAISON POUR TOUS - LE TRIANGLE



QUARTIER ILE-DE-FRANCE

MARIE-MICHÈLE PASCUAL

Samedi 30 septembre - 10^h à 11^h

CENTRE PRÉVERT



QUARTIER DE VAUX GARE - SAINT MARCEL

BÉATRICE LEBEL

Samedi 23 septembre - 10^h à 11^h30

ÉCOLE GILBERT LOBJOIS



QUARTIER LANEUVILLE - MONTREUIL - MARQUETTE

ANNE-MARIE SAUVEZ

Vendredi 8 septembre - 17^h à 18^h

CAP NORD-OUEST



QUARTIER CITÉ DES CHEMINOTS

LAURENT FOURNIER

Mercredi 27 septembre - 18^h à 19^h

SALLE DES DYNAMIQUES



QUARTIER MOULIN ROUX

GAËDIC BLANCHARD-DOUCHAIN

Samedi 30 septembre - 10^h à 12^h

MAISON MARC SANGNIER



QUARTIER SEMILLY

PHILIPPE CERVI

Samedi 23 septembre - 10^h à 11^h

OCTROI DE SEMILLY

LE MONUMENT DES TROIS INSTITUTEURS

Si de nombreux monuments dans l'Aisne commémorent la Première Guerre mondiale, plus rares sont ceux évoquant la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Le monument des trois instituteurs qui s'élève depuis la fin du XIX^e siècle devant l'actuelle ESPÉ (ancienne École normale des instituteurs) fait partie des plus remarquables et originaux de l'Aisne.

UNE TRAGÉDIE, LA MORT DES TROIS INSTITUTEURS

Si la défaite de Napoléon III devant Sedan précipite la chute du Second Empire et l'avènement de la Troisième République, elle ne met pas fin au conflit entre la France et la Prusse. De nombreux Axonais tentent de résister à l'invasion prussienne et les trois instituteurs incarnent la résistance dans les communes où ils enseignent.

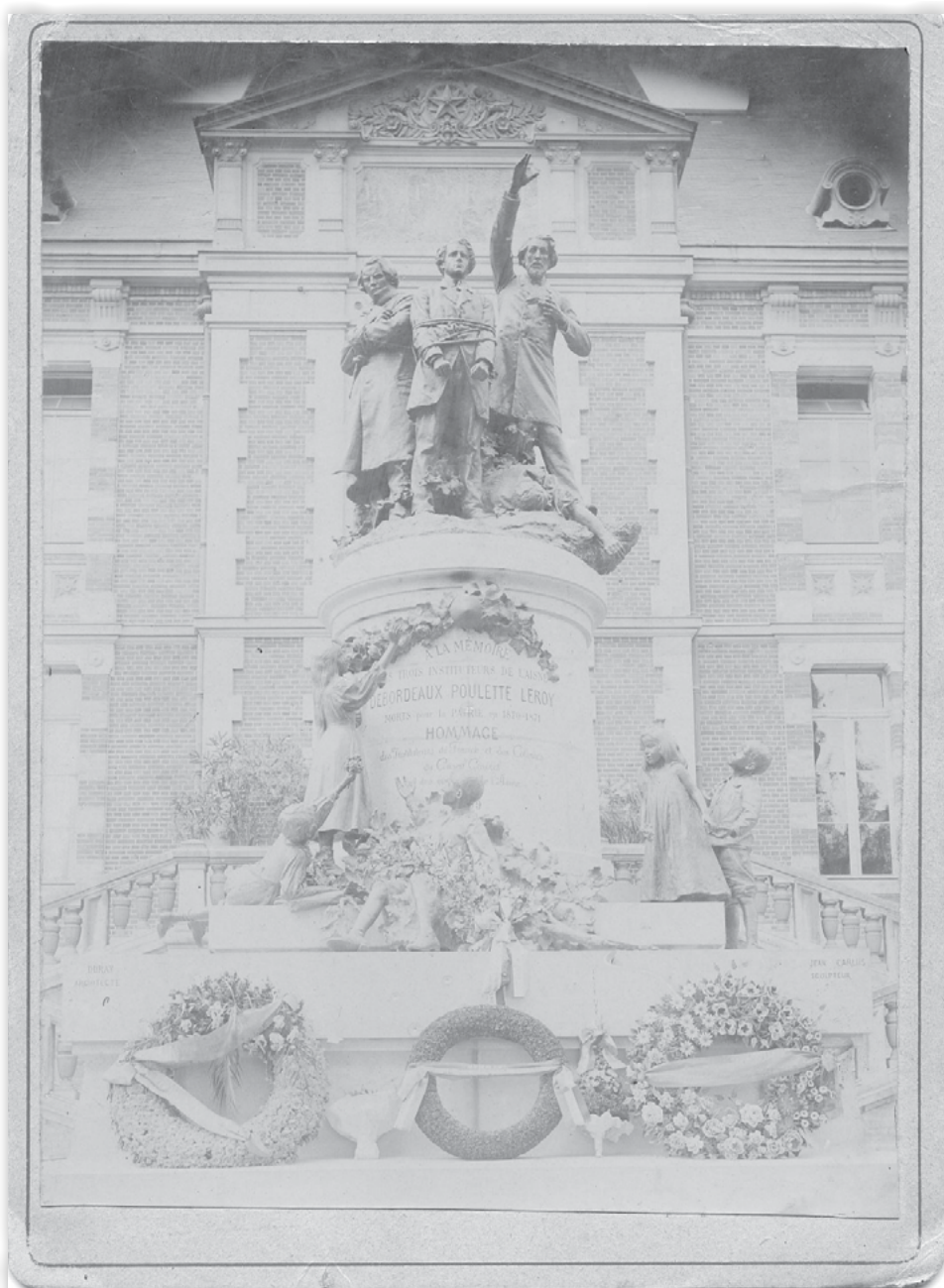
Né à Eppes en 1843 et instituteur à Pasly, Jules Debordeaux prend les armes contre les Prussiens le 9 octobre 1870 du côté de Pommiers. Capturé, il est fusillé le lendemain (10 octobre) à Pasly. Louis Poulette qui enseigne à Vauxrezis tente une action similaire de résistance contre les Prussiens avec le contingent communal de la Garde nationale. Fait prisonnier, il est fusillé à Vauxbuin à l'âge de 30 ans et est enterré à Saint-Christophe-à-Berry d'où il était originaire. Enfin, Jules Leroy qui est né à Remigny en 1845 et enseigne à Vendières, est accusé d'avoir soutenu des insurgés. Il est arrêté dans sa classe, puis emmené et fusillé à Châlons-en-Champagne le 22 janvier 1871. Son corps sera ramené à Vendières puis transféré au cimetière Saint-Just à Laon où sa tombe se trouve toujours. Ces exécutions doivent servir d'exemple aux Français qui souhaiteraient prendre les armes contre les Prussiens.

PREMIERS HOMMAGES ET PREMIER MONUMENT

En 1872, le Conseil général de l'Aisne et l'historien saint-quentinois Henri Martin décident de rendre hommage à ces trois victimes élevées au rang de martyrs. Une plaque de marbre rappelant leur mort « pour avoir défendu leur patrie » est inaugurée le 20 août 1872 dans la cour de l'ancienne École normale établie alors rue Clerjot. Elle est transférée dans la nouvelle École normale érigée en 1881 rue de la République. Le souvenir des instituteurs est encore perpétué

dans la brochure publiée en 1886 par Jean Zeller, inspecteur d'Académie à Laon : « Les trois instituteurs de l'Aisne fusillés pendant la guerre de 1870-1871 ». Cette publication accompagnée d'une affiche représentant ces trois héros glorifie le patriotisme de ces enseignants résistants, et chaque école du département en reçoit un exemplaire.

Enfin, en 1896, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la mort des instituteurs, un comité animé par son président, l'inspecteur d'Académie Théophile Forfer, et son secrétaire Fiacre Lechantre, lance l'idée d'un monument. Une souscription lancée en France et dans les colonies et l'octroi d'une subvention





départementale permettent de financer le projet. Un débat s'élève alors pour savoir qui de Laon ou de Soissons accueillera le monument, la seconde ville arguant du fait que deux des trois instituteurs sont originaires de son arrondissement. Néanmoins, grâce à l'entremise du maire Georges Ermant, le choix définitif se porte sur Laon qui a déjà rendu un premier hommage en 1872.

Plusieurs artistes prennent part au concours organisé pour choisir un projet : Bartholdi, auteur de la statue de la Liberté, Falguière, Fremiet... Finalement, en juillet 1897, le choix se porte sur le projet du sculpteur Jean Carlus et de l'architecte Duray. Né à Lavaur en 1852, Jean Carlus qui a étudié la sculpture à Toulouse est l'auteur du Monument à Buffon au Jardin des Plantes. Carlus et Duray érigent un monument en bronze reposant sur un socle de granit. Incarnation de la Troisième République triomphante, ce groupe sculpté fait la part belle aux instituteurs, les « hussards noirs de la République », chargés d'inculquer et d'instruire les enfants, dans un esprit de revanche contre l'empire allemand. À cette époque, l'instituteur est une des personnalités majeures de la vie quotidienne. La sculpture représente des innocents ayant accompli héroïquement leur rôle de citoyen et ne craignant pas de tomber sous les balles prussiennes. Autour du socle de granit, l'artiste a représenté des enfants rendant hommage, inclinant la tête ou tendant des guirlandes végétales.

Le monument est inauguré à Laon le 20 août 1899 devant une grande assemblée réunissant 1 600 instituteurs et de nombreux représentants politiques. Après les discours protocolaires et la musique du 45^e Régiment

d'infanterie, un grand banquet est organisé et un simulacre d'embrasement des tours de la cathédrale ponctue la journée.

LE SECOND MONUMENT

Mais l'existence de ce premier monument est brève. Les Allemands qui occupent Laon depuis 1914, procèdent en 1917 à la fonte de plusieurs monuments en métal : le Monument des Trois instituteurs, les grilles de l'École normale ou la statue du maréchal Serurier disparaissent.

En 1927, Lechantre, secrétaire général du comité du monument, lance une nouvelle souscription auprès des élus et des enseignants pour financer sa réédification. Un monument presque identique est à nouveau réalisé par le statuaire Jean Carlus et inauguré le 28 juillet 1929. Ce même jour, sont également inaugurés une plaque apposée sous le nouveau monument et citant les 120 instituteurs de l'Aisne et 80 élèves de l'École normale de Laon morts pour la France, le buste de Théophile Forfer et la nouvelle École normale. Le président du conseil Raymond Poincaré et Paul Doumer déclinent l'invitation au dernier moment, en raison de la chute du gouvernement deux jours plus tôt, et le banquet de la mairie est annulé.

Le second monument des Trois instituteurs reprend la même présentation mais avec de légères modifications dans les attitudes. À gauche, Jules Debordeaux a les bras croisés et porte un grand pardessus dont le col recouvre le cou. Au milieu, Louis Poulette a les bras le long du corps et ligoté. Enfin, Jules Leroy lève le bras droit en signe d'innocence

la main gauche posée sur le cœur. Tous trois sont érigés sur un socle cylindrique. À leurs pieds, des enfants dans une attitude recueillie leurs rendent hommage : une petite fille tient un bouquet de fleurs et derrière elle un jeune garçon tient dans sa main gauche le livre de Jean Zeller.



Si ces trois instituteurs n'ont pas été fusillés en même temps, ni au même endroit, ils ont été associés par la Troisième République et le corps enseignant dans le bronze d'un même monument et dans le souvenir de la guerre.

Jean-Christophe Dumain - Société historique de l'Aisne

Credits photographiques : Archives départementales de l'Aisne.

Réf : FRAD002_2Fi_Laon_00071

LAON

**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

PAT

**16 + 17
SEPTEMBRE
2017**

**JEUNESSE
ET PATRIMOINE**



R

MOI

NE



LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
VOUS INVITE AUX



Ville de LAON



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



www.journeesdupatrimoine.fr #JEP

radiofrance

123456
francetélévisions

Art&Décoration

ROUTE
NATIONALE



JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC
16 SEPTEMBRE 2017

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FONDACTION
PATRIMOINE

